

## Consignes de sécurité :

### sorties et abords de la cité scolaire Vincent Auriol.

Compte tenu des besoins de mise en sécurité et de la configuration des abords de l'établissement, voici les mesures prises pour améliorer la sécurité des élèves.

Merci de bien vouloir insister auprès de vos enfants afin qu'ils s'efforcent de les respecter au mieux.

➤ **7h45 : ouverture du portail.**

- Les élèves présents entrent immédiatement (sans attendre la sonnerie de 7h55 comme avant)
- Les élèves qui arrivent au fur et à mesure à partir de l'ouverture du portail, entrent immédiatement également.
- Les fumeurs (lycéens, bien sûr) sont invités à réduire leur temps de présence à l'extérieur, uniquement à celui de la consommation de la cigarette. Ils doivent éviter de rester groupés devant le portail. Ils peuvent se répartir tout au long de la rue, sur le trottoir ou la partie surélevée en béton.

➤ **17h25 : fin des cours et ramassage scolaire.**

- Les élèves ne stationnent pas devant la sortie.
- Les élèves qui prennent le transport scolaire se rendent directement vers leurs bus respectifs.
- Les élèves qui rentrent chez eux par leurs propres moyens doivent se mettre en route immédiatement.
- Les élèves qui sont pris en charge par leurs parents doivent éviter de rester groupés devant le portail. Ils peuvent se répartir tout au long de la rue, sur le trottoir ou la partie surélevée en béton.

➤ **11h55 : fin des cours de la matinée.**

- Même procédure que pour 17h25.

➤ **13h20 : reprise des cours.**

- Même procédure que pour 7h45.

➤ **Récréations du matin et de l'après-midi.**

- Les fumeurs (lycéens, bien sûr) sont invités à réduire leur temps de présence à l'extérieur, uniquement à celui de la consommation de la cigarette. Ils doivent éviter de rester groupés devant le portail. Ils peuvent se répartir tout au long de la rue, sur le trottoir ou la partie surélevée en béton.
- Les non fumeurs ne sortent pas ou quittent immédiatement les abords s'ils sortent en raison de créneaux libres dans l'emploi du temps. IL EST IMPOSSIBLE DE VERIFIER SI UN ELEVE QUI SORT EST FUMEUR OU PAS !

➤ **Intercours.**

- Pas de sortie autorisée sauf en cas de créneaux libres dans l'emploi du temps pour les lycéens ou en fonction des autorisations de sortie des collégiens. Dans ce cas, les élèves quittent immédiatement les abords.

Une réunion va être organisée avec la gendarmerie et la Mairie pour réfléchir à la sécurité passive et active aux abords.

Le Proviseur,

F. de BARROS

